



MAIRIE DE RUE

RUE, le 27 septembre 2023

AVIS

..*.*.*

Conformément aux articles L.2121-7 à L.2121-10, L.2122-17 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du conseil municipal qui aura lieu le

Jeudi 5 octobre 2023 à 18 H

Salle du Conseil Municipal

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Adoption des procès-verbaux des précédentes séances

1.1. Procès-verbal du 10 juillet 2023

2. Affaires syndicales

2.1. Convention de partenariat « friches sucreries du Marquenterre »

3. Sécurité

3.1. Extension du système de vidéoprotection

4. Finances

4.1. DM n°2 Budget Commune

4.2. Créances éteintes – Budgets Eau et Assainissement

4.3. DM n°1 Budget Camping

4.4. Convention avec l'association Diocésaine d'Amiens pour le chauffage de l'église Saint-Wulphy.

4.5. Assainissement – Programme de travaux – Demande de subvention Agence de l'Eau

5. Questions diverses/Communication – Droit d'initiative

Le Maire,
Jacky THUEUX

